



FICHE D'INSCRIPTION STAGE

Année 2011 - 2012

STAGE DEMANDE : Surveillant de Baignade

N°Ordre :

NOM : **Prénom :**

Né(e) le : à Département :

Situation de famille :

Scolarité ou profession :

Adresse : N°..... Rue..... Bât Etage

Code Postal : VILLE.....

TELEPHONE : Domicile Portable :

Courriel :@.....

Dates et lieu de la formation

Du 30 avril au 5 mai 2012 Examen le 5 mai 2012 à Colmar Date limite d'inscription : 15 avril 2012

Maison des Associations 6 Rte d'Ingersheim - 68000 COLMAR

Bât C - Entrée 1 - Salle 2.2 - 2ème étage : Tel : 06.28.40.76.52

Accès parking « Manufacture » par la rue Henri Wilhem.

En cas d'annulation du stage par l'association pour insuffisance de candidats ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté, **le stagiaire sera avisé et les frais remboursés intégralement.**

Documents à fournir

- Photocopie du PSC 1

- 2 photos

- Dossier d'examen

- **Frais pédagogiques et d'examen : Particuliers : 260 euro Entreprises ou organismes : 320 euro**

Les frais pédagogiques sont payables à l'inscription par chèque, encaissé après le début de stage.

Pour tous stages pris en charge par un organisme ou une association, une convention devra être établie au moins 15 jours avant le début du stage accompagnée du règlement. Le stagiaire devra joindre un chèque de caution dans

• Je prends bonne note qu'en cas d'abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.

• Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et y souscrire ainsi que des conditions de modifications éventuelles.

• Ci-joint chèque N°..... de la somme de : à l'ordre de l'ACSS

Date :

Signature (Lu et approuvé) :

Fiche d'Inscription et règlement à envoyer à
ACSS- Maison des Associations- 6 Rte d'Ingersheim - 68000 Colmar
Accompagnés d'une enveloppe timbrée (1,00€) de format 229x324mm à vos nom et adresse